



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

17294-F

Distr. LIMITEE

PPD.101

29 décembre 1988

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

REVITALISATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE AFRICAINE :
METHODE ET PROGRAMME*

Etude sur la réhabilitation de l'industrie africaine

N° 1

établie par le Service des études par région et par pays
Division des politiques et perspectives industrielles

* Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI. Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

Avant-propos

Dans la cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, l'ONUDI accorde une importance croissante au problème de la réhabilitation industrielle. Au titre de son programme intégré de modernisation à caractère pluridisciplinaire, l'ONUDI apporte son soutien : i) pour ce qui concerne les mesures macro-industrielles destinées à lever les obstacles au développement de l'industrie; ii) au niveau sous-sectoriel, qui regroupe des entreprises similaires et apparentées; et iii) au niveau de l'entreprise et des unités de production, pour surmonter des goulets d'étranglement dangereux.

Dans le cadre de ce programme, le Service des études par région et par pays réalise des études de diagnostic ayant pour objet de déterminer les principaux problèmes de l'industrie manufacturière africaine et les possibilités de revitaliser ce secteur. Il s'agit, d'une part, de faire en sorte que les politiques et les mesures mises en oeuvre puissent déboucher sur des améliorations d'ensemble et, d'autre part, d'identifier les usines dont il convient de faciliter la modernisation.

La présente publication répond à un double objectif :

- Elle expose les principes méthodologiques appliqués par le Service pour résoudre les problèmes de revitalisation et de modernisation;
- Elle décrit le programme de travail dans ce domaine.

Le présent document est le premier d'une série de publications sur la revitalisation et la réhabilitation.

1. Le problème

Par rapport à d'autres continents ou pays en développement, l'Afrique se trouve dans la plus grande détresse. De toutes les grandes régions en développement, l'Afrique subsaharienne est celle qui éprouve le plus de difficultés à satisfaire les besoins élémentaires de ses populations, où la croissance démographique est la plus forte et le taux d'investissement le plus faible. Le PNB par habitant continue à stagner ou à décliner dans la plupart des pays. Presque partout, le revenu par habitant est désespérément faible - moins de 300 dollars au Zaïre, au Mali, en Ethiopie, au Mozambique et au Malawi - et, dans de nombreux cas, inférieur à ce qu'il était il y a 20 ans. Dans l'ensemble de la région, le revenu par habitant est aujourd'hui plus faible qu'en 1970. D'après l'étude de l'ONUDI intitulée Industrie et développement dans le monde, 1988/89, sur les 33 pays où le revenu par habitant est inférieur à 400 dollars, plus des deux tiers sont africains.

Le secteur agricole, principal moyen de subsistance de la grande majorité des pays africains, n'a pas été en mesure de fournir aux populations, qui s'accroissent rapidement, les ressources vivrières indispensables. Pour la plupart de ces pays, les produits agricoles sont également la principale source de devises. Or, leurs recettes d'exportation ont fortement chuté.

Le tableau est tout aussi sombre dans l'industrie manufacturière. Jusqu'au début des années 80, les taux de croissance dans l'industrie manufacturière africaine étaient dans l'ensemble assez proches de ceux des autres pays en développement. Depuis lors, cependant, les résultats de l'industrie africaine se sont, dans l'ensemble, sensiblement détériorés par rapport aux autres régions en développement. Si l'on prend comme indicateur le taux d'utilisation des capacités, seule une poignée de pays, dont le Kenya, ont un taux égal ou supérieur à 70 % (entreprises enregistrées). Des taux d'utilisation nettement inférieurs à 50 % ne sont pas rares. Vers le milieu des années 80, par exemple, ce taux était de 33 % au Soudan (secteur privé), 36 % au Libéria, 25 % en Tanzanie et entre 30 et 50 % en Zambie (certaines grandes industries).

On observe une reprise depuis 1985. Mesurée en VAM, la croissance en Afrique subsaharienne est passée de -0,8 % en 1984 à 1,1 % en 1985 et s'est stabilisé à ce niveau; on prévoit même pour 1988 un taux de croissance de 4,5 %. Comme la croissance a été supérieure à ce chiffre dans certains pays d'Afrique du Nord, on peut supposer que le taux de croissance pour l'ensemble de l'Afrique sera encore plus élevé.

On peut douter que cette tendance à la hausse se maintienne, et ce pour deux raisons. La plupart des industries africaines dépendent, dans une large mesure, des marchés intérieurs, situation qui ne changera ni à court ni à moyen terme. La croissance économique a été dans l'ensemble léthargique, ce qui explique que les marchés intérieurs n'aient connu qu'une très légère expansion. Ce manque de dynamisme tient au fait que la plupart des pays sont fortement tributaires de leurs exportations de matières premières, et que leurs recettes d'exportation ne semblent guère devoir augmenter. Comme les importations ont continué à renchérir, les termes de l'échange de l'Afrique se sont très gravement détériorés dans les années 80. Outre la chute des prix des produits de base, la commercialisation de produits de remplacement et de matières synthétiques a déprimé la demande de produits essentiels africains.

Par ailleurs, on a continué à s'endetter, en grande partie pour faire face à la chute des recettes d'exportation. La conjoncture extérieure peu favorable, en particulier l'effondrement des prix des produits de base sur les marchés mondiaux, doublée d'une importante dette extérieure, aggrave sensiblement la situation. La plupart des pays de l'Afrique subsaharienne connaissent des difficultés de balance des paiements. Par ailleurs, les flux de capitaux se sont taris à mesure que les investisseurs, donateurs et organismes financiers internationaux perdaient confiance dans les économies africaines. La pénurie de devises qui en a résulté n'a pas permis d'importer les matières premières, les équipements et les pièces de rechange indispensables à l'industrie. Faute de ces produits d'importation, un grand nombre de machines sont tombées en panne, et le taux d'utilisation des capacités a diminué en conséquence.

Ces difficultés macro-économiques aggravent les nombreux problèmes qui se posent au niveau de telle ou telle industrie. Au cours des premières étapes de l'industrialisation, les projets étaient souvent fondés sur des hypothèses irréalistes en ce qui concerne la croissance de la demande intérieure, les ressources locales en matières premières, les perspectives d'exportation et la mise en place d'une infrastructure nationale. Dans bien des cas, on a investi dans des projets d'une conception technologique trop complexe, d'où la nécessité, à long terme, d'une aide étrangère importante. Aussi de nombreuses industries naissantes tendent-elles à demeurer faibles et financièrement vulnérables. Souvent, l'insuffisance du soutien apporté aux projets, qu'il s'agisse de la formation ou d'autres apports indispensables, a eu des retombées désastreuses sur la productivité. Certaines politiques appliquées dans le domaine des prix, du commerce et de l'industrie ont dérégulé, dans de nombreux cas, le marché des produits et les conditions de production. Dans d'autres cas, en particulier dans l'industrie alimentaire, l'approvisionnement des entreprises en matières premières s'est révélé insuffisant, irrégulier, voire impossible. A cet égard, les problèmes persistants du secteur agricole constituent un obstacle de taille à la relance de la croissance industrielle.

Etant donné les nombreuses contraintes qui pèsent sur le développement de l'industrie africaine, on ne saurait s'étonner de ce qu'elle ne se restructure qu'avec lenteur. Bien que l'on perçoive dans de nombreux pays un recul du sous-secteur dominant - les produits alimentaires - la part des industries qui connaissent une forte croissance dans d'autres pays en développement - l'électronique, les articles d'habillement et le matériel de transport - demeure, dans l'ensemble, très modeste. Les grosses entreprises construisant des biens d'équipement ou travaillant pour l'exportation sont rares en Afrique. On n'a guère exploré jusqu'ici les possibilités de diversification et d'expansion des industries dans le cadre de marchés et d'une coopération régionaux.

Le secteur manufacturier est appelé à jouer un rôle déterminant dans le redressement et la relance des économies africaines. Même si, dans de nombreux pays, c'est au secteur agricole qu'il appartient d'impulser ce processus de redressement, le rôle de l'industrie restera primordial. Il consistera :

- A aider à satisfaire les besoins d'une population qui s'accroît rapidement (la croissance démographique de l'Afrique est la plus forte du monde);
- A contribuer au rabaissement des niveaux de chômage, qui sont très élevés;

- A fournir des moyens de production et des équipements à d'autres secteurs économiques, de manière à réduire les besoins en matière d'importations;
- A contribuer à la diversification des exportations africaines au-delà du secteur des matières premières, dans le but de créer de nouvelles sources de devises.

Compte tenu de la situation actuelle, il est très peu probable que les activités de redressement et d'expansion de l'industrie manufacturière africaine attirent des investissements importants, même si les conditions offertes aux investisseurs devaient s'améliorer très sensiblement au cours des prochaines années. La revitalisation de ce secteur dépendra, dans une large mesure, des efforts de réhabilitation mis en oeuvre pour assurer la viabilité des entreprises manufacturières existantes.

2. Une stratégie de la réhabilitation

Même si elles parviennent à surmonter ou à maîtriser tel ou tel problème interne, les industries manufacturières risquent de se heurter aux obstacles résultant de la conjoncture mondiale et des politiques fiscales, monétaires et économiques mises en oeuvre par les pouvoirs publics. Aussi importe-t-il au plus haut point que ces problèmes soient pris en compte dans une évaluation des différents aspects de la réhabilitation. Voilà pourquoi on a adopté dans la présente étude, en matière de modernisation et de revitalisation, une approche "du sommet à la base", qui commence par une analyse macro-économique, se poursuit au niveau des secteurs, sous-secteurs et branches, et s'achève à l'échelon de l'entreprise.

Jusqu'à présent, la plupart des travaux de réhabilitation en Afrique n'ont pas été menés de façon systématique ou complète. On les a plutôt considérés comme des interventions visant à résoudre les difficultés techniques d'une entreprise donnée - sans analyser les causes réelles ou les ramifications de ces difficultés - ou comme un problème purement macro-économique. Dans le premier cas, on s'est souvent contenté de fournir une assistance technique, sans procéder à l'analyse des besoins financiers, des débouchés potentiels, des matières premières et des consommations intermédiaires disponibles. On doit à cette méthode que nombre de projets de réhabilitation et de demandes de gouvernements ont été conçus d'une façon trop étroite, et c'est souvent sur la base de tels projets que s'est instaurée une coopération internationale, avec le risque sérieux que l'on ne puisse guère faire mieux que "colmater une fuite", une autre pouvant apparaître ailleurs.

Il convient donc de donner un sens plus large au concept de la réhabilitation industrielle et de l'interpréter comme un moyen d'assurer à l'avenir une utilisation optimale des capacités et des ressources existantes ainsi qu'une croissance générale de l'industrie, c'est-à-dire comme un moyen de revitaliser le processus de développement industriel de l'Afrique. La véritable tâche consiste à identifier les entreprises se prêtant le mieux à une revalorisation, c'est-à-dire celles où les maigres ressources en devises et autres moyens d'investissement contribueront le plus à relever le niveau de production et à améliorer les résultats, et auront le maximum de retombées sur la croissance globale.

Un effort de "réhabilitation industrielle" peut même conduire, dans certains cas, à recommander la fermeture d'entreprises. Il convient, certes, de prendre en compte les importantes répercussions sociales et politiques de

telles mesures; cependant, la fermeture ne peut être exclue par avance, même si elle apparaît inconciliable avec le sens établi du concept de réhabilitation qui fait que les décideurs ont tendance à se cantonner dans la structure industrielle en place. Le concept plus large et plus clairvoyant de la revitalisation aidera toutes les parties concernées à comprendre que la fermeture peut s'imposer lorsque l'objectif recherché est la mise en place d'une structure industrielle offrant de meilleures perspectives de croissance soutenue.

La deuxième tâche consiste à coupler le processus de rénovation des usines avec un programme de restructuration de l'ensemble du secteur industriel, afin d'assurer une croissance dynamique, une intégration plus poussée de l'économie nationale et/ou la création d'industries et de services de soutien. Un des éléments de ce programme sera l'investissement dans des capacités nouvelles - industrie, infrastructure, services, production de produits de base. La troisième tâche devrait consister à modifier le cadre politique et administratif, de manière à mieux soutenir les efforts de revitalisation de l'industrie faits aux niveaux national et international.

Loin d'avoir un caractère purement technique, la réhabilitation a bien d'autres aspects : technologique, organisationnel, économique, financier, commercial, etc.; elle concerne également la gestion, la conception et l'ingénierie. Il faut bien comprendre que la restructuration, aussi bien au niveau du sous-secteur qu'à celui de l'entreprise ou de l'usine, tient compte des aspects économique et financier, des mécanismes de gestion générale et technique, de la technologie et de la gamme des produits ainsi que des débouchés intérieurs et extérieurs. D'où la nécessité de concentrer les ressources humaines, physiques et financières sur quelques projets ou marchés viables et de suivre de près l'évolution technologique et les tendances du marché.

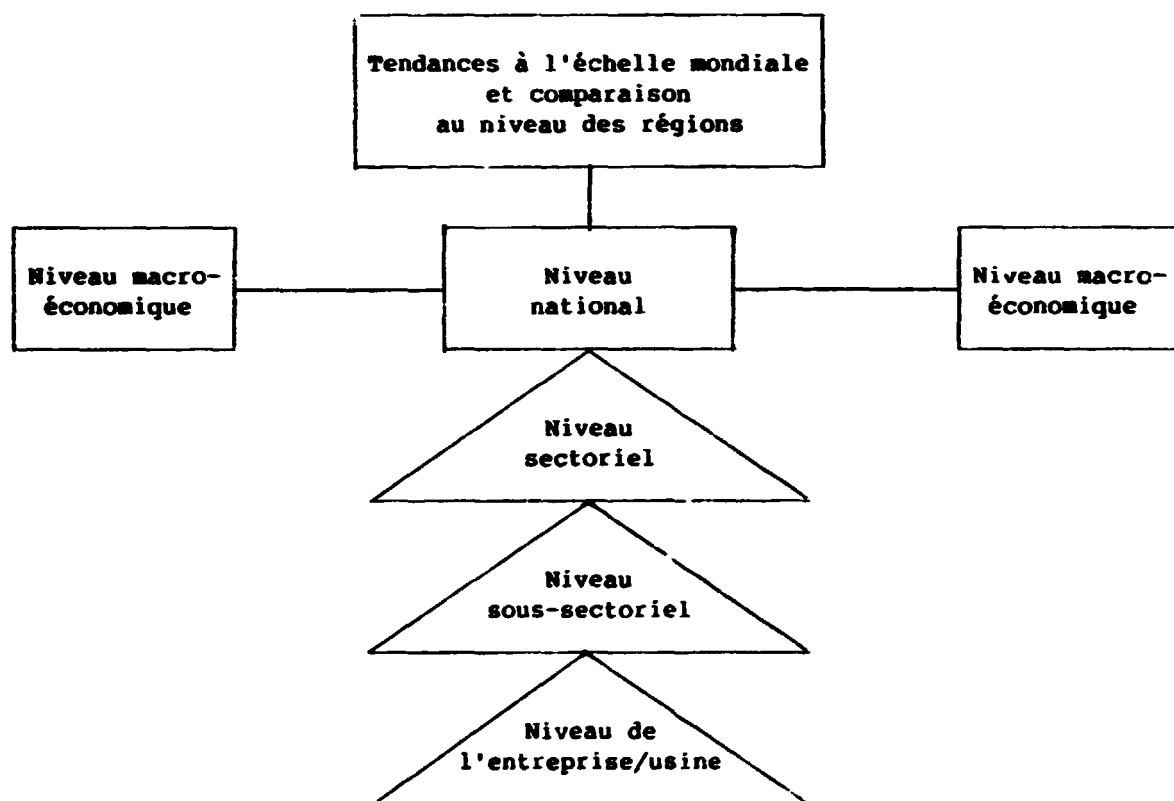
C'est dans cette perspective que la coopération régionale et sous-régionale est appelée à jouer un rôle déterminant. Dans de nombreux cas, la réhabilitation des industries suppose un élargissement du marché intérieur, la fourniture conjointe de matières premières par plusieurs pays voisins ou d'autres activités communes. Des programmes de réhabilitation bien conçus devront nécessairement être fondés sur une évaluation des modalités de coopération éventuelles entre pays africains dans des sous-secteurs déterminants.

La stratégie "du sommet à la base" est représentée schématiquement à la figure 1. Le premier niveau d'analyse dans une étude sur les besoins de revitalisation et de modernisation est le niveau national - après une évaluation rapide des conditions et des faits nouveaux observés dans l'environnement mondial et dans la région, et susceptibles d'influencer le secteur manufacturier du pays en cause. L'analyse se poursuit à des niveaux inférieurs d'agrégation et se conclut au niveau de l'entreprise.

Les études fondées sur cette stratégie ont pour objet d'aider les gouvernements africains à prendre en compte, dans leurs décisions sur la réhabilitation et la revalorisation du système de production, les niveaux macro-économique et sectoriel ainsi que les problèmes qui se posent à l'échelon des projets. Cette stratégie devrait également accroître les chances de survie des entreprises ou des sous-secteurs où sont mis en oeuvre des projets de réhabilitation, à condition qu'il soit bien tenu compte du contexte dans lequel ces entreprises ou ces sous-secteurs seront appelés à fonctionner. La réhabilitation industrielle doit avoir un caractère dynamique

et prospectif. Une simple remise en état de l'industrie ne fait pas toujours l'affaire. Le monde et l'économie évoluent rapidement. En ignorant cette évolution, on risque de ramener l'industrie à ce qu'elle était avant la réhabilitation, c'est-à-dire éventuellement à une situation de marasme. Après tout, son fonctionnement peu satisfaisant tient peut-être principalement à son incapacité à faire face aux mutations extérieures.

Figure 1 : Stratégie "du sommet à la base" à appliquer aux indicateurs de réhabilitation



L'une des caractéristiques importantes de cette stratégie consiste à confier l'étude de la réhabilitation à une équipe et de la faire porter à la fois sur les aspects politique, économique, technologique, administratif, financier et commercial du problème. C'est pourquoi l'équipe chargée du travail sur le terrain est composée d'experts de diverses disciplines. C'est là un progrès par rapport à la méthode traditionnelle qui consistait à envoyer soit un ingénieur, soit un économiste pour évaluer la viabilité d'une entreprise.

Dans chaque secteur de spécialisation, l'équipe est appuyée par des experts nationaux. Les spécialistes locaux sont à même de ménager les contacts voulus et de régler des problèmes qui exigent une bonne connaissance des conditions locales. En outre, le pays bénéficiaire désigne un haut fonctionnaire au ministère de l'industrie ou dans un autre organe compétent pour faire fonction de coordonnateur national. Un attaché de liaison local est nommé pour faciliter les contacts entre l'équipe et le gouvernement, en particulier avec le coordonnateur national, concernant diverses questions.

On ne saurait trop souligner l'importance de ce travail en équipe. Il importe au plus haut point que celle-ci soit composée de professionnels fortement motivés, éminemment compétents et possédant une expérience solide et pertinente en matière de développement. L'équipe réalise les études de diagnostic, rencontre des représentants des pouvoirs publics, de l'industrie et des divers organismes donateurs installés dans le pays et formule des recommandations qui ne se limitent pas à des projets spécifiques de réhabilitation, mais portent aussi sur les améliorations à apporter au cadre général de l'action économique. Les membres de l'équipe doivent être capables de travailler efficacement avec des entrepreneurs, des directeurs d'entreprise et des fonctionnaires chargés du développement industriel. Les équipes sont composées de manière à faciliter l'établissement de rapports finals couvrant tous les aspects du problème à résoudre - du niveau macro-économique jusqu'à celui de l'entreprise - y compris les recommandations et les mesures de suivi nécessaires.

L'équipe est dirigée par un chef qui est au fait des pratiques des organismes multilatéraux et bilatéraux ainsi que des banques commerciales et des banques de développement. Avec l'aide des autres membres de l'équipe, il s'efforce, notamment, de préparer, de promouvoir et d'obtenir le financement de projets susceptibles de bénéficier d'un concours bancaire. Une fois effectuée l'étude de réhabilitation, le chef d'équipe peut revenir sur le terrain pour aider les entrepreneurs africains à présenter des projets et à négocier avec les autorités compétentes en matière d'investissement, les fournisseurs de matériel, les institutions financières et les partenaires techniques potentiels. Une autre tâche importante du chef d'équipe consiste à présenter les conclusions et recommandations des missions effectuées dans les différents pays à des investisseurs potentiels, des institutions de financement, des organismes donateurs et des organisations multilatérales.

Ces recommandations portent principalement sur la réhabilitation d'entreprises déterminées. Elles s'accompagnent cependant de recommandations d'un caractère plus général visant à améliorer la performance au niveau de la branche, du sous-secteur et du secteur. Les entreprises à réhabiliter peuvent être considérées comme des projets pilotes; les leçons que l'on tire de leur rénovation, tout comme les améliorations apportées à l'environnement industriel, devraient permettre d'amorcer un processus de revitalisation de l'ensemble du secteur.

3. Programme du Service des études par région et par pays

Conscients de la crise économique et industrielle que traverse l'Afrique, les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont proclamé les années 80 Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA). Par la suite, l'Assemblée générale a demandé à l'ONUDI de formuler, en coopération avec les secrétariats de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), des propositions visant à mettre en oeuvre le programme de la Décennie et à en surveiller l'exécution. Le programme ainsi élaboré a été entériné par les organes directeurs de l'OUA, de la CEA et de l'ONUDI.

Pour atteindre les objectifs fixés, une approche multidisciplinaire intégrée du problème de la réhabilitation industrielle de l'Afrique a été formulée. La Conférence générale a ensuite adopté ce programme de réhabilitation industrielle, de sorte qu'il fait désormais partie intégrante du budget-programme pour 1988-1989. Etant donné la complexité des questions de réhabilitation, l'ONUDI a prévu des activités de soutien dans tous les domaines pertinents :

- Au niveau des politiques macro-industrielles, afin d'éliminer les principaux obstacles au développement industriel;
- Au niveau sous-sectoriel, qui regroupe les entreprises engagées dans des activités manufacturières similaires et apparentées;
- Au niveau des entreprises et des usines, afin de faire face aux goulets d'étranglement recensés en collaboration avec les pouvoirs publics.

L'accent est mis principalement sur les agro-industries. En effet, outre qu'elles dominent actuellement le secteur manufacturier africain, ces industries continueront à jouer un rôle primordial dans les efforts visant à diversifier les exportations et à mieux approvisionner les populations africaines en produits de première nécessité.

Dans le cadre du programme de l'ONUDI, le Service des études par région et par pays concentre son activité aux niveaux régional, national et macro-industriel. Dans un premier temps, le Service a réalisé des études consacrées aux différents pays africains. Donnant d'abord une description des mécanismes économiques et administratifs nationaux, ces "dossiers de pays" présentent une analyse succincte du secteur manufacturier, de ses besoins en matière de réhabilitation et des possibilités existant dans ce domaine. Ces dossiers peuvent servir à sélectionner les pays devant faire l'objet d'une étude approfondie.

Les activités du Service consistent surtout à établir des études par pays de ce type. Conçues selon la méthode "du sommet à la base" et effectuées par des équipes opérationnelles selon les modalités indiquées ci-dessus, ces études contiennent une analyse de la performance de l'industrie manufacturière dans le cadre économique global et compte tenu de l'évolution de la conjoncture extérieure. Cette analyse comporte une évaluation générale des principales contraintes pesant sur la production industrielle et des difficultés qui en résultent pour ce qui concerne, notamment, les ressources financières (y compris les devises), les apports matériels et les compétences humaines, la technologie, la structure industrielle et les infrastructures correspondantes, et les débouchés. Est aussi examinée, dans ce contexte, l'action des pouvoirs publics et des dispositions institutionnelles. On y dresse également un bilan détaillé des données, informations et études pertinentes disponibles à la Banque mondiale et auprès de divers organismes de coopération en matière de développement et instituts de recherche nationaux et internationaux, en Europe et ailleurs. Il est ensuite procédé à une analyse sur le terrain. Après une évaluation des facteurs pertinents, certaines entreprises sont identifiées comme étant susceptibles de bénéficier d'une réhabilitation appuyée par l'ONUDI, et des propositions sont formulées en faveur d'une amélioration du tissu industriel. Il est prévu d'évaluer le programme d'études sur le terrain pour 1988/89 au cours d'une conférence internationale sur les questions de réhabilitation.

La distribution de ces études est restreinte en raison du caractère confidentiel des renseignements qu'elles contiennent sur les entreprises. A l'intention d'un public plus large, on établit des aperçus des études par pays qui présentent sous une forme condensée les renseignements recueillis par les équipes sur le terrain. Ainsi, les activités déployées par le Service au cours de l'exercice biennal 1988/89 font l'objet de deux séries de publications; la version intégrale des études par pays est publiée dans la série "Rapports spéciaux sur la modernisation industrielle". Les autres

rapports - les dossiers de pays (auxquels fait pendant un recueil de statistiques), les aperçus, les publications spéciales ayant trait à la conférence internationale ainsi que la présente étude - sont publiés dans la série "Etudes sur la réhabilitation de l'industrie africaine".

Dans cette dernière série, les études sur la Zambie et l'Angola ont déjà été publiées. Les pays sont d'abord replacés dans leur environnement international. L'analyse macro-économique au niveau national porte notamment sur les caractéristiques fondamentales de l'administration et de l'économie du pays considéré. Au niveau sectoriel, l'activité manufacturière fait l'objet d'un examen qui porte sur les éléments ci-après : caractéristiques générales, principaux problèmes et contraintes, aspects commerciaux, enfin, politiques et institutions en jeu. Etant donné l'importance de l'agro-industrie dans la plupart des pays, le secteur manufacturier est examiné, avant tout, dans ses rapports avec l'agriculture. Au niveau sous-sectoriel, les rapports sur la Zambie et l'Angola sont axés sur les agro-industries et les branches connexes. Là encore, on a analysé les caractéristiques générales, les principaux problèmes et contraintes, les relations interindustrielles et les politiques en cause dans l'optique du sous-secteur alimentaire. Enfin, au niveau des entreprises, on a procédé à une analyse détaillée des besoins de réhabilitation de quatre entreprises et formulé des recommandations précises à ce sujet.

La pleine application de la stratégie "du sommet à la base" exige manifestement des effectifs importants. Aussi est-il prévu de spécialiser le personnel affecté aux études par pays à mesure que l'on recueillera les premières leçons de l'application de cette stratégie et que le programme continuera à s'étoffer.

Conformément à son mandat, le Service des études par région et par pays s'attachera surtout à l'analyse aux niveaux supérieurs; quant aux analyses faites aux niveaux inférieurs, elles viseront essentiellement à évaluer les incidences d'ordre politique et institutionnel que pourraient avoir les opérations de réhabilitation proposées à l'échelon des entreprises. Il sera de la sorte possible d'accorder une attention accrue à des questions d'une importance aussi capitale que les relations intersectorielles, notamment avec l'agriculture, et de broser un tableau plus exact des performances, des problèmes et des potentialités au niveau des branches d'industrie. Car c'est surtout à ce niveau que l'on manque d'informations. Un des moyens d'atteindre cet objectif consisterait à recueillir des données de base auprès d'entreprises manufacturières dans la branche considérée. Les équipes opérationnelles s'occuperaient principalement de recueillir les données nécessaires pour évaluer la performance par branche. Des groupes spécialisés au sein de l'ONUDI seraient alors chargés de réaliser des études plus poussées des travaux de réhabilitation à effectuer au niveau des entreprises et de l'exécution de ces travaux. Il faudra, bien entendu, veiller à coordonner l'activité de ces groupes, afin que toutes les composantes essentielles de la stratégie "du sommet à la base" soient mises en oeuvre et que le maximum soit fait pour revitaliser et réhabiliter effectivement les secteurs industriels en cause.